

XVIème année

No. 2

Février, 1918.



UNIVERSITAS
O. M. I.
MONTREALIENSIS

ANNALES de L'ASSOCIATION

DES

Prêtres-Adorateurs

ET DE LA

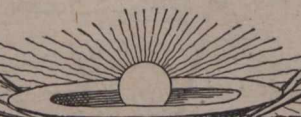
LIGUE SACERDOTALE

DE LA COMMUNION



368 Av. Mont-Royal, Montréal, P.Q.

Abonnement : Canada, 50 cts par année
 Etats-Unis, 60 " " " "
 Etranger, 3 frs " " "



Direction de l'Œuvre

DIRECTION GÉNÉRALE POUR LE CANADA : R. P. GALTIER,
Directeur, 368 EST, Avenue Mont-Royal, Montréal.

Directeurs diocésains :

MONTREAL : Monsieur le chanoine Jos. Savaria, curé de Lachine, P. Q.

QUEBEC : Monsieur l'abbé C. A. Collet, Mérici, Chemin St Louis, Québec.

OTTAWA : Monsieur le chanoine L. N. Campeau, chancelier de l'Archevêché.

CHICOUTIMI : Monsieur l'abbé H. Marceau, curé de N. D. de Laterrière.

RIMOUSKI : Monsieur l'abbé J. R. Léonard, Grand Séminaire de Rimouski.

NICOLET : Monsieur l'abbé F. A. St Germain, évêché de Nicolet.

ST HYACINTHE : Monsieur l'abbé L. T. Proulx, Séminaire de Saint-Hyacinthe.

SHERBROOKE : Monsieur l'abbé J. Chs McGee, Cappelton, P. Q.

TROIS-RIVIÈRES : Monsieur l'abbé Léon Lamothe, évêché de Trois-Rivières.

JOLIETTE : Rév. P. Foucher, Noviciat des Clercs de St Viateur.

VALLEYFIELD : Monsieur l'abbé J. S. Edmond Aubin, Collège de Valleyfield.

ST BONIFACE : Mgr Frs Az. Dugas, V. G., Archevêché de St-Boniface, Man.

RÉGINA : Rév. Edouard Pacaud, Evêché de Régina, Sask.

TORONTO : Rev. A. O'Leary, St. Mary's Church, Collingwood, Ont.

KINGSTON : Rev. Archibald Hanley, Archbishop's Palace, Kingston, Ont.

LONDON : Rev. Theo. Valentin, St. Joseph's Hospital, London, Ont.

HAMILTON : Very Reverend Michel J. Weidner, Hespeler. Ont.

HALIFAX : Rev. Gerald Murphy, St Patrick's Church, Halifax.

CHARLOTTETOWN : Reverend M. Monaghan, Vernon River, Co. Queen, P.E.I.

PETERBORO : Rév. Patrick J. Kelly, St. Peter's Cathedral, Peterboro, Ont.



L'Apostolat de la Communion ⁽¹⁾

(Suite)

IV

Quant aux *moyens d'ordre extérieur*, j'en rencontre cinq spécialement efficaces :

1^o *Les Triduum Eucharistiques*. J'ai dit ailleurs leur raison d'être et leur fonctionnement. Nul autre procédé ne donne des résultats comparables. L'enseignement, proposé avec suite, forme un tout complet ; jamais la persuasion n'est plus grande ; jamais l'occasion meilleure pour provoquer toute une paroisse. Il est vraiment fâcheux qu'on ne l'ait pas plus généralement compris jusqu'ici ⁽²⁾.

2^o *Les Ligues* ou groupements d'hommes, d'enfants, de mère de famille, donnent aussi les meilleurs résultats. La résolution prise au cours du Triduum doit, autant que possible, se concrétiser dans une institution. Il est louable de se décider, à part soi, à communier chaque dimanche ; mais combien plus il y a de garantie de fidélité, quand l'engagement a revêtu la forme d'adhésion à une Ligue ! De plus, on est armé contre toutes les objections de l'entourage et contre le respect humain : Je suis

(1) Le présent rapport, publié en brochure, sera sous peu en vente à nos bureaux, au prix de 10cts l'exemplaire.

(2) *La Prédication des Triduum Eucharistiques*. In-8^o de 40 pages.

membre de la Ligue ! Enfin, il se rencontre toujours des âmes apôtres, pour lesquelles la ligue sera un puissant moyen de recruter sans cesse de nouveaux convives de la Table Sainte.

Il n'est pas toujours nécessaire de créer un organisme nouveau : la Ligue peut être formée au sein des Associations déjà existantes. Si l'on trouve opportun de fonder une Ligue spéciale, on pourra adopter des statuts existants ou s'en inspirer en les adaptant aux conditions de chaque paroisse,

Le fonctionnement le plus simple est le meilleur ; nous avons déjà trop d'œuvres à fonctionnement plus ou moins compliqué. Il s'agit ici uniquement d'assurer le sérieux et la durée à une résolution bien comprise.

Il est certain que, dans beaucoup d'œuvres et de paroisses, on a obtenu, grâce à la Ligue, ce qu'on n'eût pu obtenir autrement. Dans les paroisses mauvaises, la grande difficulté est de former un noyau de communiant. On y parvient en y formant une petite Ligue, ne compt-elle, au début, que deux enfants, comme à Rimont (S.-et L.).

3° *La distribution des tracts*, mais de façon intelligente, à la suite des prédications, comme souvenir, ou données individuellement. Ce sont des semences que les anges du bon Dieu, souvent à notre insu, portent sur la terre préparée, et qui produiront trente et soixante pour un.

Mais ayons bien soin de ne pas encourager et répandre des écrits qui ne soient pas en harmonie avec les Décrets, qui n'accordent pas à l'Eucharistie sa vraie place.

Hélas ! il serait trop facile de multiplier les exemples de lacunes ou d'inexactitudes en cette matière. Parfois même les tracts et les livres par lesquels on prétend vulgariser la communion sont encore entachés de restes d'erreurs, ou d'énoncés tendancieux qui vont contre l'esprit du Décret plus encore que contre la lettre.

4° *L'affiche* : nous négligeons trop ce moyen. A l'entrée des églises ou près des confessionnaux, on pourrait placer le résumé du Décret ; dans les locaux d'œuvres et d'écoles, des invitations à entrer dans la Ligue.

5° *Les Congrès régionaux* offrent comme la synthèse des autres moyens de propagande. Ces grandes manifestations raniment la foi des populations ; pour bien réussir, il faut qu'elles soient préparées par des triduumms eucharistiques, donnés dans toutes les paroisses, et par des travaux d'étude au nom des divers groupements sociaux. Les curés n'auront garde de laisser échapper une si belle occasion. Le Congrès doit marquer une date ; son fruit principal ne doit pas être la communion générale du jour de clôture, mais l'accroissement continu des communions parmi les fidèles.

V

Ce que nous avons dit jusqu'ici concerne tous les fidèles ; mais il faut surtout amener les **enfants** à Notre-Seigneur. Le Décret *Quam Singulari* a mis fin à cette sorte d'excommunication pratique que les mœurs jansénistes avaient fait peser sur les privilégiés du Cœur de Jésus. Tout le monde a été frappé de ce retour à l'ancienne pratique, de ce rappel d'un devoir qui n'avait pas cessé d'obliger : la Communion fortifiant l'âme de l'enfant, prévenant les ravages des passions.

Quel beau spectacle ce sera quand nous aurons en grand nombre, de ces enfants auxquels, suivant le mot du Décret, ne manquera plus *la sève intérieure*, qui se feront un tempérament réfractaire aux influences mauvaises, auxquelles il n'est pas possible d'échapper ; qui, au contact de Jésus, apprendront le secret des vertus fortes, héroïques mêmes ; qui chaque jour s'imprégneront davantage de sa grâce, au point de devenir de *petits possédés du bon Dieu* !

Beau rêve, dira-t-on ! Non, mais réalité prochaine, à une condition toutefois, c'est qu'on obéisse pleinement au Décret. Or, il renferme une seconde prescription, qui a passé trop inaperçue, bien qu'elle n'oblige pas moins que la première. La voici :

Ceux qui ont la charge des enfants doivent mettre tous leurs soins à les faire approcher très fréquemment de la Sainte Table, et si c'est possible, même tous les jours, comme le désire le Christ Jésus et notre Mère la sainte Eglise.

Nous ne pouvons développer ici les moyens pour lesquels on peut obtenir cette Communion très fréquente des petits enfants. Nous renvoyons sur ce sujet à notre écrit : *Catéchisme et Communion fréquente*, pp. 43-46.

Bornons-nous à deux conseils :

1^o Il convient d'admettre les enfants à la première Communion *par petits groupes*. Cette idée développée au Congrès de Madrid, y fut appuyée par Mgr de Bourges ; depuis lors, elle a fait l'objet d'une des prescriptions de Mgr l'Evêque de Tournai à son clergé.

Les raisons en sont plausibles : c'est le véritable esprit du Décret ; c'est le moyen le plus puissant de prévenir la désertion du catéchisme, en acquérant de l'influence sur les parents et sur les enfants ; c'est la garantie d'une meilleure préparation aux sacrements ; c'est le secret pour former les enfants à la piété et les ramener plus souvent à la Table sainte.

2^o Il faut empêcher que la communion privée ne devienne une *sorte d'institution nouvelle, organisée et réglementée* comme l'était l'ancienne première Communion, avec la seule différence de l'âge d'admission.

Réglementer la fréquentation du catéchisme, oui ; non l'admission à la Communion : agir ainsi est la négation même du Décret !

La mentalité de nos populations est doublement viciée ; elle considèrerait la première Communion comme une cérémonie à subir, et le catéchisme comme un préliminaire, n'ayant de raison d'être que dans la cérémonie qui en était la sanction. Une propagande intense triomphera à la longue de ces préjugés déplorables, mais à condition que nous ne fassions pas la faute de conserver des pratiques qui entretiennent cette mentalité. Pourquoi tous les enfants à jour unique, et non pas échelonnés tout le long de l'année ?

Tous les catéchistes doivent se souvenir qu'il s'agit désormais de préparer l'enfant non à une *première Communion*, mais à une *vie de Communions* ; que l'Eglise a en vue, non pas une commotion passagère d'un jour, mais un régime habituel qui assure la vie surnaturelle de l'enfant.

Ah ! que nous modifierions plus vite l'ancienne mentalité, si tous ceux qui ont la charge des jeunes âmes répondaient à l'appel du Pape, et comprenaient leur devoir, oui, tous, les mères, les catéchistes, les prêtres !

Qui nous donnera des mères comme celle qui, élevant onze enfants, dont neuf fils, m'écrivit un jour : " Je serais désolée qu'un seul d'entre eux fût seulement un chrétien vulgaire."

Qui nous donnera des catéchistes comme cette Bretonne, qui disait : " J'ai une foi qui ne recule devant rien, quand il s'agit des intérêts et de l'amour de Jésus-Hostie."

Qui nous donnera des prêtres comme cet apostolique P. Eymard, qui s'écriait : " La terre est de glace, il faut l'envelopper d'un réseau de feu."

VI

Enfin, il nous faut faire de l'apostolat parmi les prêtres eux-mêmes. Que d'occasions s'en présentent ! Ici encore je serai bien simple et pratique.

1° Avec charité, mais avec fermeté, éclairons ceux de nos confrères qui n'ont pas assez refait leur éducation eucharistique et qui ont conservé inconsciemment et faute d'étude, quelques préjugés d'autrefois.

2° Engageons-les, par notre exemple surtout, à être assidus au confessionnal, à multiplier, pour toutes catégories de fidèles, les facilités d'accès des sacrements. Arrière tout ce qui sent l'esprit administratif : des âmes, les agneaux d'un troupeau chéri, non le guichet d'un comptoir !

3° Ne laissons jamais déprécier devant nous le Décret *Quam Singulari*, à cause de prétendus abus qui se seraient produits. Si jamais nous avons la tristesse d'entendre tomber de lèvres sacerdotales des propos peu empreints d'esprit de foi ou d'obéissance, il y a deux réponses péremptoires à opposer au récit de ces abus, fussent-ils réels : d'abord il ne résulte pas de l'obéissance au décret, mais de ce qu'on a fait tout le contraire de ce qu'il prescrit, ou qu'on l'a appliqué fort maladroitement ; ensuite les abus du régime antérieur étaient autrement graves : *complurium extitit causa malorum !* Ainsi, par exemple :

Des enfants victimes de mauvaises habitudes, impitoyablement écartés de la Communion qui les eût sauvés, par la loi d'âge fixe !

Des anges d'innocence et de piété, excommuniés eux aussi parce qu'ils étaient trop bons !

Des masses d'enfants pour qui leur première Communion était le tombeau de la vie chrétienne.

4° Eclairons nos confrères, pour qu'à leur tour ils mettent au premier rang de leurs préoccupations de zèle la Communion plus fréquente ; faisons-leur comprendre l'importance de l'apostolat eucharistique.

VII

Un stratéliste allemand écrivait naguère que l'évolution introduite par des éléments nouveaux dans l'art de la guerre nécessiterait une théorie complète de la guerre qui fût en harmonie avec ces éléments. Faute de ces vues d'ensemble, de vieilles conceptions survivraient ou bien on exagérerait l'importance de certains détails.

Quelque chose de pareil devrait se faire pour l'Eucharistie. Elle reprend peu à peu sa vraie place dans la doctrine ; pas encore assez dans la pratique de la vie ; nous n'avons pas encore harmonisé avec elle notre conception des œuvres et des moyens de propagande religieuse. Il faut rappeler sans cesse que c'est Jésus qui en fait *l'unité* et la *vie* ; sinon nous serions exposés à attendre de ces moyens plus qu'ils ne peuvent donner. Et cette vue est rassurante et consolante, car ce qui est divin est simple, ce qui est divin est tout-puissant !

Il ne devrait plus se tenir de Congrès des Œuvres catholiques sans qu'on y rappelât que c'est la Communion fréquente qui assure la vitalité des œuvres, sans qu'on exhortât leurs membres à la pratiquer.

L'apostolat eucharistique est à tous les autres ce qu'est la vapeur comparée aux rames pour faire avancer un vaisseau, la dynamite comparée à une hache pour faire sauter un quartier de roche.

L'apostolat eucharistique doit provoquer, pénétrer tous les autres, au besoin les suppléer, car il renferme toute leur vertu d'une façon suréminente. Que sont nos écoles,

si elles ne deviennent des pépinières de communiantes ? Que donnent nos œuvres sociales, si nos groupes d'hommes s'arrêtent devant la Table Sainte, comme devant une barrière infranchissable ? Et comment maîtriser les ravages de la mauvaise presse, si, par la Communion, nous ne créons au cœur des fidèles et la conscience pour obéir aux prescriptions de l'Eglise, et la répulsion pour l'impiété et l'immoralité, et la force de résistance contre ces fléaux ?

Le P. Eymard disait, et je termine par là : *Faites travailler l'Eucharistie*. Oui, faisons travailler l'Eucharistie, en nous-mêmes, par notre assiduité quotidienne en dépit des obstacles. Arrière tout alliage des doctrines condamnées ! Ayons la délicatesse de conscience pour repousser le jansénisme mitigé, non moins que le jansénisme farouche. Ayons la délicatesse d'amour pour répondre chaque matin à l'invitation quotidienne de l'ami divin.

Faisons travailler l'Eucharistie en y puisant le dévouement pour les nécessiteux, les égarés, les pécheurs et les impies ; la charité surtout, le signe distinctif des vrais disciples.

Que notre vie chante un hymne à la Communion reçue, que notre charité rayonne pour le bien et force ceux qui vivent à nos côtés de redire ce qu'on disait des premiers chrétiens : Voyez comme ils s'aiment !

Nous surtout prêtres, faisons travailler l'Eucharistie, en la donnant largement à tous !

Comme le Pape et le Saint prédits par Mgr de Ségur, que chacun de nous soit, dans son milieu, le renovateur du monde, le plus grand bienfaiteur de l'humanité !

Ce que nos ennemis sont, ils le demeureront, mais nous ne seront plus ce que nous avons été ; la véritable armée de Dieu entrera enfin sur le champ de bataille.

René Bazin vient de publier une conférence magistrale sur l'éducation : *Les hommes de demain*. On y lit :

“Les hommes qui mènent la lutte contre l'Eglise ne seront pas vaincus sur le terrain des négociations et des arrangements. Ils le seront par les moyens surnaturels, qu'ils considèrent avec mépris, auxquels ils ne comprennent rien, et qui sont hors de leur pouvoir, hors du temps où ils règnent.”

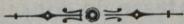
Tous, chaque jour, redisons dans nos Communions, dans nos visites au Très Saint Sacrement, ou même comme oraison jaculatoire dans notre travail, ce cri d'un cœur éclairé et aimant :

Cœur Eucharistique de Jésus, que votre règne arrive !

J. LINTELO. .S J.

Prédication eucharistique

Triduum sur la Sainte Communion.



INSTRUCTION DE CLOTURE :

Nous communierons !

Exorde. Il faut communier souvent :

1. Nous en avons besoin : c'est notre nourriture. Et notre âme a aussi besoin de se nourrir que notre corps.

2. C'est le désir ardent du Cœur de Jésus. Il a manifesté ce désir et durant sa vie mortelle et encore dans sa vie sacramentelle.

3. C'est le désir de Notre Mère la Sainte Eglise. Elle sait, cette bonne Mère, ce qui est nécessaire pour ses enfants, et voici que dans les temps difficiles où nous nous trouvons, Elle nous invite, avec plus d'instances que jamais, à la Communion fréquente et quotidienne. On dirait que le Souverain Pontife veut nous préparer à la persécution !

Je ne sais, si durant le Triduum, j'ai réussi à vous convaincre de cette vérité. Heureux serais-je si, sous l'action de la grâce qui vous a été accordée abondamment durant ces jours, vous aviez pris la résolution de communier plus souvent. Et, ce soir, en cette dernière instruction, je voudrais répondre à cette question : *Mais quand donc nous faudra-t-il communier ?*

I. — A Pâques.

1. C'est de *précepte* : Ton Créateur, tu recevras, au moins à Pâques humblement. — Précepte grave, obligeant sous peine de péché mortel.

2. Nous n'y manquerons jamais. L'on n'est plus chrétien quand on néglige de faire la communion pascale. — A l'occasion, nous nous ferons les apôtres de la communion pascale, au moins par nos prières et nos sacrifices, et nous tâcherons de diminuer, chaque

année, le nombre de ceux qui, même à cette occasion, refusent d'obéir au Commandement de l'Eglise.

3. Ordinairement cette communion annuelle ne suffit pas pour maintenir les âmes en état de grâce. L'Eglise, en usant du Commandement, se propose de stimuler les âmes paresseuses, de les mettre en demeure de profiter d'un bienfait, de nous rappeler à tous que le Sauveur nous a ordonné de manger sa chair, de nous faire comprendre que la Communion est une nécessité chrétienne, d'établir enfin un *minimum* de réfection spirituelle dont on ne peut se passer sans compromettre gravement son salut. Mais elle n'entend pas déclarer que cette communion annuelle suffit dans tous les cas, pour éviter le péché mortel. Que certaines âmes puissent se soutenir, pendant une année, par la vertu d'une communion faite à Pâques, je l'accorde. Si elles n'arrivent pas à une haute perfection, elles se maintiendront dans la ligne du devoir. — Mais ces âmes sont protégées par un milieu honnête, un tempérament tranquille, un régime sobre jusqu'à l'austérité, un rude labeur de chaque jour où se dépense l'exubérance de la chair. Mais avouons que ce cas est bien rare! Avouons que ce cas n'est pas le nôtre, et que, si nous ne communions qu'une fois l'an, notre communion est suivie de bien près de nouvelles chutes et que nous nous traînons ensuite pendant de longs mois dans le péché mortel. Avouons que, pour rester en état de grâce, nous avons besoin de communier plus souvent.

II. — Aux grandes fêtes.

1. *De Notre Seigneur*: Noël! Pâques! Ascension! Fête-Dieu!

a) Ce sont de si belles fêtes: l'Enfant Jésus! *L'Alleluia!* *Le Vado parare vobis locum!* *Le Lauda Sion et le Pange lingua!*

b) On est heureux, ces jours-là, d'être chrétiens. La joie est répandue sur tous les visages. Les impies envient notre bonheur.

c) Il semble qu'il manque quelque chose à la fête et à notre joie, si l'on ne fait pas, au matin de ces solennités, une fervente communion!

d) Aussi, prenez la bonne habitude de venir, à chacune de ces fêtes, à la Table Sainte où vous convie Notre Seigneur.

2. *De la Très Sainte Vierge*: L'Immaculée Conception de Marie, son Assomption triomphante dans le Ciel, le Carmel, le Saint Rosaire, les dimanches du mois de mai.

a) Marie, c'est notre Mère. Tout chrétien l'aime et est heureux de chanter ses louanges.

b) La meilleure manière d'honorer Marie, c'est de communier en son honneur.

c) Aussi ne laissons point passer ces fêtes de Marie sans lui offrir, comme bouquet, une très fervente communion.

3. *De la Toussaint, des Morts*, avec la pensée du Ciel. — le glas funèbre, — la procession au cimetière, — le souvenir des trépassés. Oh! oui, nous prions pour eux! Mais n'oublions pas que nous ne saurions rien faire de mieux pour leur soulagement que d'assister à la Messe et d'y faire la Très Sainte Communion.

4. *Du Très Saint Sacrement, du Sacré-Cœur, de la Fête-Dieu, du Jeudi-Saint.* Jours de triomphe pour l'Eucharistie; faisons-la triompher dans nos cœurs par une bonne communion; — Jésus est heureux des hommages qu'on lui rend durant ces jours: Il sera plus heureux encore, en nous voyant à la Table Sainte.

III. — Aux anniversaires.

1. *De notre vie:* Baptême, Première Communion, Confirmation, Mariage. Jours heureux, s'il en fut! Chaque année, quand en revient l'anniversaire, communions pour remercier encore le Bon Dieu!

2. *De la mort de nos parents.* Quand reviennent ces douloureux anniversaires, on assiste encore à la Sainte Messe, on la fait même célébrer pour les chers disparus. Allons plus loin, et à la Messe joignons la Sainte Communion. De même, à la mort d'un parent, que, le dimanche suivant, tous les membres de la famille se trouvent ensemble à la Sainte Table: c'est un secours si puissant pour le défunt, c'est un si bel exemple pour la paroisse! Les familles bien chrétiennes offrent ce spectacle, chaque fois que la mort y a fait son apparition.

IV. — Aux fêtes de famille.

Fêtes des parents, — des époux, — des enfants!

Elles sont destinées à resserrer les liens d'affection; elles font un bien énorme.

L'on en profite pour offrir un bouquet: ajoutons-y une Communion.

Quel beau spectacle si, à ces jours, toute la famille se trouvait à la Sainte Table! Que de bénédictions cette Communion n'attirerait-elle pas sur tous! Comme les liens seraient resserrés plus que par n'importe quoi!

V. — Chaque mois.

1. *Le Premier Vendredi.* Le Sacré-Cœur a demandé cette Communion du Premier Vendredi du mois en réparation des outrages qui lui sont faits dans le Très Saint Sacrement. — Pour y attirer les fidèles, il a fait, dans son excessive miséricorde, ce que nous appelons la grande promesse. Dans l'excès de ma miséricorde, je te promets, a-t-il dit à la Bienheureuse Marguerite-Marie, que tous ceux qui communieront neuf premiers vendredis du mois de suite ne mourront point dans ma disgrâce, ni sans recevoir les Sacrements: mon Cœur se fera leur refuge assuré à ce moment suprême. — Notre salut éternel est une chose si grave et si importante que nous devrions l'assurer par tous les moyens dont nous pouvons disposer; voilà que le Sacré-Cœur nous offre un moyen bien salutaire: la Communion du Premier Vendredi du mois. Aussi des milliers et des milliers de fidèles ont voulu faire la Neuvaine des Premiers Vendredis et continuent à communier le premier vendredi de chaque mois. Ne voudrez-vous pas les imiter?

2. *Un dimanche fixe.* Dans bien des paroisses, il y a une dévotion particulièrement chère aux fidèles qui veulent lui consacrer un dimanche chaque mois. Ce sera le premier dimanche, en l'honneur de Notre-Dame du Saint Rosaire ; ce sera le troisième dimanche, en l'honneur de Notre-Dame du Mont-Carmel. A cette occasion, les offices sont plus solennels, et les communions devraient être plus nombreuses. Répondez donc à l'appel qui vous est adressé, ainsi, chaque mois.

VI. — Chaque semaine.

1. C'est le désir de Notre Mère la Sainte Eglise. Le Concile de Trente souhaite que les fidèles communient chaque fois qu'ils assistent au Divin Sacrifice de la Messe. Or, ils doivent y assister chaque dimanche et jour de fête.

2. Le dimanche, c'est le jour.

a) Du sacrifice : l'assistance à la Messe est obligatoire. Or il n'y a pas de messe complète sans la communion : celle-ci est obligatoire pour le prêtre, fortement conseillée pour les fidèles.

b) Du repos. Y a-t-il un repos, sans un bon repas ? Aussi le B. Curé d'Ars invitait-il sans cesse ses paroissiens au *Bon Repas du Dimanche*, à la Sainte Communion.

3. La Messe dominicale appelle donc la Communion dominicale ! Et cela, non pour une élite, mais pour tous les chrétiens.

VII. — Plusieurs fois, la semaine, et même chaque jour.

1. Si vous aimez beaucoup Notre Seigneur, si vous avez souci de conserver et d'augmenter en vous la vie de la grâce, si vous voulez avancer en perfection, si vous voulez vous préparer une belle place au Ciel et rendre très parfait le bonheur que vous y goûterez, — vous voudrez communier aussi souvent que la chose vous sera possible.

2. Vous voudrez communier pour plaire à Notre-Seigneur, — pour éviter le péché, pour dominer vos passions et résister à vos tentations... Vous n'oublierez pas d'ailleurs que, même pour la communion quotidienne, la Sainte Eglise ne demande que l'état de grâce et l'intention droite et pieuse.

Conclusion. — Communiez donc : TOUT EST LÀ !

Voici ce que racontait au Congrès Eucharistique de Paris, en 1888, Mgr Doutreloux, évêque de Liège. "Je m'étais rendu chez Dom Bosco, en décembre 1887, pour solliciter l'établissement d'une maison de son Institut dans ma ville épiscopale.

"Monseigneur, me dit-il, ce qui m'a décidé, malgré la quantité d'autres demandes, à accepter la vôtre, c'est que Liège est la ville du T. S. Sacrement. Partout où mes religieux vont, ils s'attachent à promouvoir la dévotion envers le S. Sacrement et surtout la communion fréquente.

"Puis avec ce ton de conviction onctueuse qu'il faut avoir entendu pour le connaître, il ajouta : *Tout est là !*

“Tout est là! Je n'oublierai jamais cette parole du plus grand réformateur de la classe ouvrière en notre temps; plus que tout ce que j'avais pu observer ou entendre, elle m'éclaira en un instant... Ah! Messieurs, suivons l'exemple de ce saint homme, et profitons de ses paroles!”

Qui vraiment, tout est là, puisque c'est la vie!

La Communion, c'est la prière! Prier c'est attirer en soi les grâces de Dieu; communier c'est posséder en soi Dieu lui-même avec les trésors de sa miséricordieuse bonté. La Communion est la prière à sa plus haute puissance, à son maximum d'intensité.

La Communion, c'est la résistance au péché. Écoutons saint Thomas d'Aquin. “Le péché est à l'âme une sorte de mort spirituelle. Or, on préserve le corps de la mort naturelle, soit en fortifiant le tempérament par les aliments et les remèdes, soit en le protégeant d'une armure contre les coups du dehors. C'est ainsi que l'Eucharistie est à la fois pour l'âme, un aliment, un remède, et une armure contre les assauts du démon.”

La Communion, c'est la pureté. La chaste chair de Jésus est le plus puissant antidote de la passion mauvaise. “Le désir insatiable des plaisirs, dit Léon XIII, brûle aujourd'hui tous les hommes, en proie dès les premiers jours de leur jeunesse, à une sorte de contagion malade. Mais la divine Eucharistie nous apporte pour ce mal affreux un excellent remède.”

La Communion, c'est le sacrifice. Elle l'exige, elle l'inspire. Que de petites victoires sur soi doit souvent remporter le communiant avant de venir à Jésus: lever plus matinal, prières surrogatoires, trajet de l'église, efforts pour purifier son cœur, lutte contre le respect humain et contre l'apathie des parents et des amis, etc.! C'est dans la Communion surtout qu'on entend l'appel de Jésus à une plus grande fidélité au devoir quotidien, à un renoncement plus parfait, à un dévouement plus généreux.

La Communion, c'est la foi absolue et plénière. L'homme qui communie montre qu'il ne se contente pas d'une vague religiosité; il accepte le tout de sa religion; il en reconnaît le dogme le plus mystique, il en vit la vie la plus intime, il en adopte la pratique la plus significative, celle qui implique toutes les autres. Chaque communion ranime en lui toutes les énergies latentes des dons surnaturels reçus au baptême, et tout d'abord celui de la foi; elle lui procure l'exercice actuel de cette foi dans les conditions les plus favorables de recueillement.

La Communion, c'est la persévérance. “Croyez bien qu'en dehors de la Communion, il n'y a que des alternatives de courage et de faiblesse, mais que la vraie force, la force indomptable est le partage des chrétiens en qui Jésus-Christ est en permanence,” (1)

La Communion, c'est le Ciel. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle! Puissions-nous tous en faire l'heureuse expérience!

(1) R. P. LINTELO.—“La Communion fréquente et quotidienne”.



Congrès Eucharistiques



I. — Congrès eucharistique international de Malte

(Du 23 au 27 Avril 1913)

La nomination par le Pape de son *légal* au Congrès eucharistique de Malte prouve que les préparatifs se font activement. Pie X a choisi S. Em. le cardinal *Ferrata*, déjà très connu dans l'île de Malte. Il y fut une première fois comme *légal* pour le couronnement de la Vierge dite *del Cospicuo*, et il y a laissé les plus vifs souvenirs. L'accueil qui lui fut fait alors par les autorités anglaises, civiles et militaires, et par la population tout entière, permet de prévoir ce que seront les prochaines fêtes eucharistiques.

Lord Beresford, amiral commandant en chef l'escadre de la Méditerranée, avait envoyé à la rencontre du cardinal-*légal*, jusque dans les eaux de Syracuse, le yacht royal *Surprise*. A Malte, le cardinal *Ferrata* fut reçu par les autorités anglaises avec tous les honneurs princiers. Aussi le cardinal se faisait-il un devoir, dans son toast au banquet d'adieu, de saluer avec reconnaissance le "gracieux souverain Edouard VII, dans le vaste empire duquel l'Église catholique déroule pacifiquement sa bienfaisante fonction." Car Malte est aux Anglais.

Pendant les dix jours que dura la mission du cardinal, la population ne cessa de se presser partout sur son passage. Le peuple de Malte, on le sait, a conservé, avec une remarquable unanimité les sentiments les plus purs d'une foi ardente et pratique. Ils honoraient le cardinal comme s'ils avaient reçu le Pape lui-même. N'a-t-on pas souvent parlé de Malte comme d'un asile possible pour le Pape, s'il était un jour forcé de quitter Rome?

La situation de Malte donnera au prochain Congrès international un caractère particulièrement original.

L'Eucharistie y recevra les plus solennels hommages, comme sur un *immense reposoir dressé au milieu du monde* entre les trois grands continents de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie avec toutes facilités d'accès immédiat pour les délégués de l'Amérique et de l'Australie. Les flots qui battent l'île de Malte, lui arrivent en

droite ligne de la Terre Sainte, où vécut le Dieu de l'Eucharistie, et de Rome, où règne son Vicaire.

Le Congrès s'ouvrira par une *procession d'un nouveau genre* : celle qui de tous les points de l'horizon lui amènera les *vaisseaux* chargés des groupes de pèlerins eucharistiques.

II. — Un Congrès des Prêtres-Adorateurs à Rome

Nous recevons la lettre suivante du Directeur général des Prêtres-Adorateurs d'Italie. Nos Confrères ne manqueront pas de se réjouir avec nous de l'honneur et des avantages exceptionnels qui résulteront pour notre Association d'un Congrès des Prêtres-Adorateurs à Rome.

“La Direction des prêtres-adorateurs italiens se fait un plaisir de porter à votre connaissance que, dans la seconde semaine du mois de septembre de l'année 1913, les prêtres-adorateurs d'Italie tiendront un Congrès Eucharistique à Rome.

“Le Saint Père Pie X a daigné approuver le projet, par une lettre de Mgr Bressan, son secrétaire particulier, en date du 9 octobre 1912, et par le précieux autographe qui suit :

“Nous avons appris avec une très grande satisfaction, la nouvelle du projet d'un Congrès Eucharistique des prêtres-adorateurs italiens à Rome pendant l'année du jubilé constantinien, et à tous les chers organisateurs et à tous les autres membres de l'Association, nous donnons de tout cœur la Bénédiction Apostolique.”

Du Vatican, le 13 Déc. 1912.

PIE P. P. X.

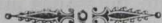
“Le but de ce Congrès est d'étudier à l'ombre de la chaire infailible de Saint Pierre, outre les obligations spéciales de notre Association afin de les observer avec plus de perfection — le grandiose programme eucharistique de Pie X, le Pape de l'Eucharistie, surtout au point de vue des devoirs des prêtres, et de faire mieux connaître le fondateur des Prêtres-Adorateurs, le Vén. P. Eymard, dans sa vie et dans ses œuvres.

“Un point très important de ce Congrès sera aussi celui d'étudier le moyen par lequel les RR. Directeurs Diocésains doivent travailler de concert avec la Direction générale pour le plus parfait fonctionnement de l'Association dans leurs diocèses respectifs.

“Nous sommes assurés que cette nouvelle sera bien agréée de vous, et nous vous prions d'en faire mention dans vos Annales dans le but surtout d'obtenir que les R. R. Confrères, Prêtres-Adorateurs du Canada, recommandent le succès de ce Congrès à Jésus-Hostie pour la gloire de qui il est uniquement voulu et sans la bénédiction duquel tout serait vain.”

Sujet d'Adoration

Jésus au Très Saint Sacrement



Lumière du monde.
Ego sum lux mundi.

I. — ADORATION.

Adorons Notre-Seigneur s'affirmant comme la lumière du monde : *Ego sum lux mundi*, et promettant à ceux qui le suivent de ne jamais marcher dans les ténèbres : *Qui sequitur me, non ambulat in tenebris*. Dieu seul était capable d'une pareille affirmation... Jésus est, en effet, la lumière vraie, vivante, sans ombre et sans vicissitude, lumière près de laquelle toute autre lumière n'est que ténèbre ; lumière nécessaire, à laquelle aspire tout être raisonnable et sans laquelle il ne peut vivre.

Heureux donc ceux qui marchent à la lumière du divin Maître, car ils vivent sans péchés au sein de la lumière, de la vérité, de la vertu !

Jésus est la lumière du monde par sa grâce, qui instruit merveilleusement l'âme de ce qu'il faut croire, faire, aimer, haïr, éviter.

Il l'est en outre, par sa doctrine, par l'enseignement de l'Eglise et surtout par les exemples de sa vie.

Notre-Seigneur est le soleil de toute intelligence, la source de toute vérité, le miroir de toute sainteté.

Chose merveilleuse ! pas un de ses mystères, pas un de ses discours, pas une scène de son Evangile, qui ne soit la révélation d'un secret du Ciel, la manifestation sensible d'une perfection divine.

Mais le mystère illuminateur par excellence, c'est le Mystère eucharistique.

Aux pieds de l'autel où Jésus repose, auprès de ce trône d'amour auquel nous avons accès, une illustre lumière baigne et inonde nos yeux intérieurs : c'est la lumière même du Verbe incarné, de Celui qui est substantiellement Lumière, et qui, en créant le monde, s'est communiqué à lui par la double lumière de la raison et de la foi.

De l'Eucharistie où Jésus est véritablement présent, de ce foyer où sa lumière est concentrée, il laisse venir sur nous de brillants rayons, qui peignent en quelque sorte dans notre âme l'image du Soleil éternel... et qui pourrait dire à quel point notre esprit devient clairvoyant, quels degrés de sublimité acquièrent nos pensées ? Jésus nous ouvre les trésors de sagesse et de science qui sont en lui, et nous pouvons nous-mêmes puiser à pleines mains dans les richesses de son Cœur.

Heureux ceux qui comprennent que c'est auprès de Notre-Seigneur seulement qu'on peut trouver la vérité sans voile, sans mé-

lange d'erreur, la vérité tout entière, telle que la réclame notre intelligence!

Nous tous, par conséquent, qui avons besoin de lumière, venons à l'autel, et nous serons illuminés des clartés célestes, et le divin Maître, en éclairant notre intelligence, inclinera doucement notre volonté à suivre ses enseignements.

Reconnaissons que cette puissance n'appartient qu'à Jésus : il fait aimer ce qu'il enseigne et sa grâce adoucit à notre faiblesse l'austérité des vertus qu'il nous commande de pratiquer.

Oh! qu'il est digne de nos adorations et de notre amour!

II. — ACTION DE GRACES.

Si telle est l'action de la contemplation eucharistique sur l'intelligence, quelle vertu merveilleuse n'avons-nous pas à attendre de la Communion?

On ne mange pas ce pain dignement sans que la foi s'avive et grandisse, sans que l'entendement humain s'affermisse et s'étende!

Jonathas trempe un jour le bout de sa baguette dans un rayon de miel : il le porte à sa bouche, et incontinent ses yeux sont brillants de lumière. Le miel, c'est la figure de l'Eucharistie ; nous ne le recevons jamais dignement, sans que l'œil de notre cœur s'éclaire d'un jour divin.

Voyez les disciples d'Emmaüs : ils marchent à côté de leur Maître, conversent avec lui sans le connaître. Ils se plaignent à Jésus d'avoir perdu Jésus. Oh! que leur foi est faible! ils regardent comme des fables ce qu'on leur a rapporté de la Résurrection. Mais Jésus, cédant à leurs désirs, rompt le pain et les communique : à l'instant même leurs yeux s'ouvrent, leur foi devient ferme et courageuse, et sans tarder ils courent à Jérusalem.

Tous les jours, la Communion, en nous unissant à Dieu qui est la lumière pure, et en qui, dit saint Thomas, il n'y a pas l'ombre d'une ombre, la Communion, dis-je, opère de semblables prodiges. Comme les disciples, hélas! nous sommes grossiers et charnels; nous sommes lents à croire, parce que, comme eux, nous sommes sous le charme des créatures qui nous captivent et nous empêchent de reconnaître le Créateur.

Mais que Jésus nous accoste sur le chemin de la vie, que nous ayons le bonheur de recevoir, sous les voiles eucharistiques, Celui qui est la Vérité et la Lumière du monde, aussitôt nos yeux s'ouvrent, l'enchantement se dissipe, les fantômes s'évanouissent, nous revenons à nous-mêmes, nous saisissons la réalité.

Ames chrétiennes qui fréquentez les divins Mystères, rendez vous-mêmes témoignage à la vérité. Dites-le hardiment : avant d'avoir connu et goûté l'Eucharistie, que saviez-vous? Depuis qu'elle vous est devenue familière, qu'ignorez-vous?

Avant de vous enivrer du Vin qui fait germer les vierges, saviez-vous la Chasteté?

Avant de vous nourrir du Pain mystérieux où Dieu s'anéantit, saviez-vous l'Humilité?

Avant de vous être unies à la divine Victime du Calvaire, saviez-vous la Patience et le Sacrifice?

Avant d'avoir pris part au festin de l'Amour, saviez-vous la Charité?

Mais depuis que l'Eucharistie est devenu votre aliment habituel, qu'ignorez-vous des divers enseignements, des plus ardues conseils de l'Évangile? qu'ignorez-vous de ces voies si hautes par lesquelles les âmes saintes s'élèvent de vertu en vertu?

Quelles actions de grâces ne devons-nous pas à Notre-Seigneur de vouloir bien, par son Eucharistie, nourrir nos âmes du Pain de vie et d'intelligence? Nul bien, nul bonheur comparables à ceux-là!

III. — REPARATION.

Jésus, lumière du monde. Quel cas fait-on, de nos jours, de cette lumière bienfaisante? Ne pouvons-nous pas dire ce que l'apôtre saint Jean disait autrefois aux fidèles de son temps: "La lumière a lui dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas comprise?" Combien d'aveugles volontaires, au sein même du christianisme, ferment les yeux aux célestes clartés de la foi et préfèrent les ténèbres d'une ignorance qui devient coupable, parce qu'elle est voulue et aimée, aux pures lumières dont cette foi éclaire les âmes droites et humbles qui savent soumettre à son enseignement divin l'orgueil de la raison humaine, et qui adorent dans un humble silence les Mystères profonds que Dieu enveloppe encore pour nous d'une sainte obscurité, et dont l'intelligence parfaite sera un jour la récompense de notre foi et de notre soumission!

Qu'elles sont à plaindre les pauvres âmes qui persistent, avec tant d'opiniâtreté, dans leur aveuglement volontaire et qui souvent passent leur vie à la recherche d'une vérité qui cependant les enveloppe et les presse de toutes parts!

Leur intelligence, comme leur cœur, a besoin d'un guide: elles le sentent et s'égarant dans le choix qu'elles font de ce guide, de ce maître, dont elles reconnaissent la nécessité.

Âmes tourmentées, qui cherchez la vérité, n'écoutez pas les voix menteuses du monde: écoutez bien plutôt cette voix qui crie depuis dix-neuf siècles:

"Venez à Moi: je suis la Voie, la Vérité et la Vie; je suis la Lumière qui illumine tout homme venant en ce monde."

Mais où donc actuellement Jésus est-il notre lumière?

L'autel, voilà la chaire de vérité où, de l'Eucharistie, Notre-Seigneur vient tous les jours instruire les petits et les humbles; la Communion, voilà l'école où le Dieu d'amour parle à chacun de nos cœurs par les douces insinuations de sa grâce, qu'il varie suivant nos inclinations et nos besoins.

Dès lors, il est facile de remarquer la différence entre les chrétiens qui ne communient jamais ou rarement, et ceux qui le font fréquemment. Nous voyons les premiers proclamer et accepter comme vérité les erreurs et les fausses maximes de ce monde, poursuivre de leur ambition les biens périssables, les honneurs éphémères et les plaisirs grossiers et s'en dissimuler les dangers. Nous les voyons s'efforcer d'accommoder les lois de l'Évangile, les enseignements de l'Église avec les coutumes et les exigences



du siècle, comme s'il y avait une alliance possible entre la lumière et les ténèbres. Par contre, en ceux qui communient fréquemment et dignement, nous découvrons une saine appréciation des moyens et des obstacles du salut, une profonde connaissance des voies de Dieu, une suite admirable dans les idées et dans la conduite.

Que les chrétiens de nos jours, dociles à l'appel du Souverain Pontife Pie X, reviennent au Dieu de leur première Communion. A ses pieds, éclairés de ses divines lumières, ils abjureront sans peine leurs déplorables erreurs et rentreront en possession de la Vérité, qui seule peut assurer le bonheur en ce monde et en l'autre.

IV. — PRIERE.

Il ne saurait nous suffire, pour avoir part à ces grâces d'illumination, de nous présenter à Notre-Seigneur caché dans son Tabernacle ou exposé sur son trône d'amour.

La Communion elle-même, quelque puissante que soit son action sur les âmes ne saurait produire ses merveilleux effets indépendamment des dispositions de ceux qui y participent. Saint Thomas nous dit, en effet, que l'Eucharistie illumine les ténèbres et dissipe l'ignorance de ceux qui la reçoivent dignement: *Pie recipientium tenebras illuminat.*

Il nous faut donc demander ces dispositions à Notre-Seigneur.

Venons à ce divin Maître avec confiance, car elle est la clef de son Cœur, avec laquelle nous pouvons puiser largement à la source des lumières divines.

La connaissance est surtout en proportion de l'*Humilité*, "Dieu résiste aux superbes; il donne, par contre, surabondamment sa grâce aux humbles."

"C'est aux petits et aux humbles de cœur qu'il révèle ses secrets."

La *Pureté* est aussi la mesure de l'illumination d'une âme dans ses rapports avec Notre-Seigneur-Eucharistie; à mesure, en effet, que le cœur se purifie, on le voit s'avancer de clarté en clarté, d'illumination en illumination.

Mais de toutes les dispositions, la plus excellente, c'est l'*Amour*.

"Si je trouve, dit Jésus-Christ, un cœur qui s'attache à moi par amour, je viendrai moi-même à lui, et, ôtant le voile qui me dérobe à ses regards, je me manifesterai à lui: *Et ego manifestabo ei meipsum!*" Or, que pourrait ignorer encore une âme à laquelle Notre-Seigneur se révèle entièrement?

A l'aide de ces dispositions, notre vie sera une aurore toujours progressive, une aurore pleine de clartés, l'aurore de cette lumière infinie qui doit un jour nous inonder par torrents et qui ne sera autre que Notre-Seigneur lui-même, car, dit saint Jean, il n'y aura plus, dans le ciel, d'autre lumière que celle que projettera l'*Agneau* sur tous les élus: *Lucerna ejus est Agnus.*

Aspirons à cette béatitude, qui consistera à contempler sans fin les splendeurs de la Vérité éternelle.

Hommage épiscopal

A LA MEMOIRE

❧ Du T. R. P. Louis Estèvenon ❧

Le lundi, 30 Décembre, un service solennel a été chanté en notre chapelle de l'Avenue Mont-Royal pour le repos de l'âme de notre regretté Supérieur général, le T. R. P. Louis Estèvenon. A cette occasion, Monseigneur l'Archevêque de Montréal, qui présidait au trône, prononça l'allocution suivante, où il fait l'éloge des vertus du défunt et de l'œuvre à laquelle il consacra sa vie.

*"Et in lumine tuo videbimus lumen."
Et dans sa lumière nous verrons la lumière.
(Ps. XXXV, 10)*

Mes Frères,

Nous vivons dans un monde de mystères, l'inconnu plane sur notre vie et projette son ombre jusque qu'au-delà du tombeau, l'avenir est un livre fermé, et de tous ses secrets le plus redoutable comme le plus lumineux, c'est la mort, oui, la mort est une lumière dont la clarté nous laisse entrevoir Dieu, la Lumière incréée.
Et in lumine tuo videbimus lumen.

Bien des fois j'ai eu l'occasion d'exprimer aux Pères ma reconnaissance pour les belles œuvres qu'ils accomplissent dans ce diocèse, pour l'impulsion qu'ils ne cessent de donner à la dévotion envers l'Auguste Sacrement par leur ministère, par leur parole, par leurs écrits ; aujourd'hui je viens leur dire mes sympathies les plus vives dans le grand deuil qui les frappe.

Bossuet faisant le panégyrique de Saint Jean rappelait les trois dons que le disciple bien-aimé reçut de son Maître : l'Eucharistie à la Cène ; la Vierge Marie au Calvaire, et la croix dans sa vie. Eh bien ! mes chers Pères, vous avez reçu particulièrement en présent la Sainte Eucharistie, elle est votre fin, votre centre, votre consolation, votre vie ; Marie est notre mère à tous, elle est aussi la vôtre et à un titre particulier puisque vous aimez à la prier sous le vocable de Notre-Dame du Très-Saint Sacrement.

Dieu vous a donné sa croix comme à S. Jean et il vous la donne en des jours de réjouissances et de fêtes. C'est là un présent de son amour, et nul doute que vous l'acceptez avec joie : tout ce qui vient de lui est bien, parce qu'il est Père, parce qu'il sait ce qui nous convient. Mais alors même que nous recevons cette croix, qu'elle pèse lourdement sur nos épaules ! et je sais la peine causée à votre cœur par le départ d'un si bon Père.

Aussi, en union avec les prêtres de mon diocèse, je viens joindre mes prières aux vôtres et vous assurer de mes plus sincères condoléances.

Le Père Estèvenon a été enlevé soudainement par la mort ; les détails nous font défaut, il a dû être quelques jours malade seulement. Ses fils auraient voulu le garder longtemps encore à leur affection et par dépêche ils demandent un miracle à leurs frères de Montréal. Hélas ! le miracle ne fut pas obtenu, Dieu en a jugé autrement : le Père est parti à 61 ans. Il était robuste d'apparence, la plupart d'entre vous l'ont connu ; il semblait qu'il avait devant lui de longues années, qu'il aurait été heureux de consacrer à la glorification, au triomphe de Jésus-Christ.

Dieu aime nos saints projets, nos désirs, nos ambitions ; ces projets, ces désirs, ces nobles ambitions de nos cœurs l'honorent et il les a pour agréables. Mais quand il appelle, il faut partir. Il a jugé que son serviteur avait assez travaillé, il lui a dit : viens vers moi, et il est parti. C'est une perte bien sensible pour votre congrégation : le Père Estèvenon avait été nommé supérieur en 1905, et depuis il avait tout fait pour l'œuvre à laquelle il avait consacré sa vie. Il était entré tout jeune dans l'institut : c'était au sortir de ses premières études. Quelques années seulement après son sacerdoce, il avait été Maître des Novices, puis Consulteur Général. Bientôt cependant il donnait sa démission pour venir fonder ici l'œuvre du S. Sacrement. Cette fondation était voulue de Dieu ; elle a son histoire intime et touchante. Une femme pieuse fut l'instrument de Notre Seigneur, elle achève sa vie dans un carmel de France. En arrivant au Canada, quoiqu'elle vit un grand nombre d'églises, de couvents de religieux et de religieuses, elle ne voyait pas encore une

Communauté de Prêtres voués exclusivement au culte de l'Eucharistie. Elle alla trouver l'Archevêque et lui parla des Pères du S. Sacrement, qu'elle avait appris à estimer et qu'elle admirait. Il consentit à leur venue ; et de leur côté les Pères acceptèrent. Ce fut le Père Estèvenon qu'on chargea de cette difficile entreprise : il avait été l'un des premiers à vouloir la fondation. Il a implanté ici l'œuvre qui a pris en peu d'années de si beaux développements. Il rencontra partout les sympathies. Cette Congrégation répondait à un désir intime de tous les cœurs. Avec les bénédictions de l'Archevêque, vous avez vu surgir cette chapelle, puis ce fut le Noviciat, le Juvénat à Terrebonne, enfin le Scolasticat. Des vocations nombreuses affluèrent et bientôt l'Institut compta plusieurs prêtres dans le ministère. Puis de jeunes étudiants entendirent l'appel du divin Maître, et vinrent se joindre à la nouvelle famille. Le nombre des pères s'accrut en peu de temps et nous avons enfin sous les yeux des prêtres qui déploient un zèle admirable à la tâche qui leur a été confiée.

Le Père Estèvenon fut le Supérieur de cette maison naissante. Quel tact, quelle bonté, quelle sagesse il apporta à la direction de cette fondation ! Ces pères et ces frères pourraient vous le dire mieux que moi. Pour nous, nous avons toujours vu en lui, personne ne peut le nier, l'homme humble, bon, dévoué et discret, toujours prêt à rendre service, instruit, intelligent, l'homme d'affaires, l'administrateur habile. Mais ce qui dominait dans toutes ces qualités, c'était bien la bonté, c'est elle aussi qui contient toutes les autres ; elle suppose l'humilité, la douceur, l'esprit de sacrifice ; il avait tout cela.

S'il quitta Montréal c'était pour donner une nouvelle extension au culte de l'Eucharistie ; il allait à New-York pour élever à la gloire de son Maître un trône de plus. L'Amérique du Sud le vit bientôt arriver et les belles maisons de Buenos-Ayres et de Santiago dotaient l'Institut de deux fondations nouvelles. Aujourd'hui elles sont florissantes. Et les sanctuaires de New-York, de Buenos-Ayres, de Santiago, qui se construisent actuellement compteront comme des plus beaux monuments de l'art chrétien. Il a semblé au Père qu'on n'en fera ja-

mais trop pour Jésus-Christ, que jamais ses temples ne seront trop riches, ni trop beaux. Si l'on bâtit pour les puissants et les princes de superbes palais, que ne doit-on pas faire pour le Roi des rois ? Ce furent les sentiments qui animèrent sans cesse le Père Estèvenon. Il faisait tout pour la gloire de Dieu. Ces pères sont là pour en rendre témoignage. Et, chose admirable ! malgré sa charge de supérieur il remplissait ses devoirs de membre de la communauté comme le dernier de ses sujets. Fidèle surtout à son service d'adorateur, la nuit comme le jour le voyait devant la sainte Eucharistie. Ni la fatigue, ni les maladies, ni le travail ne l'empêchèrent jamais de venir sur son cher prie-Dieu, pour prier, adorer, remercier, rendre ses devoirs à Celui dont il était l'humble serviteur et l'apôtre.

Quand la Congrégation dut élire un nouveau Supérieur-Général, ce fut le Père Estèvenon qui fut porté à sa tête. Il était bien l'homme marqué par la Providence pour remplir ce poste. Il quitte l'Amérique et s'en va à Rome pour se livrer tout entier à son office. Vivre à Rome, c'est un bonheur dont ceux-là seuls, qui l'ont connu, peuvent apprécier la douceur. Être auprès du Chef de l'Eglise, vivre sous la bénédiction et sous le regard pour ainsi dire du Saint-Père, être au cœur même de la vérité, entouré de toutes parts des souvenirs les plus touchants de la religion : eh bien, même à Rome, le Père se tournait souvent vers Montréal ; c'est que, lui-même l'a écrit, il y avait laissé la moitié de son cœur, il était heureux des bonnes nouvelles qui traversaient l'Océan, et allaient consoler son cœur. Il disait souvent : Faites encore plus, dépensez-vous, immolez-vous pour le beau règne de Jésus-Hostie. Il gardait dans son âme le désir et l'espérance de revenir au Canada, et voilà qu'il est entré dans son éternité.

Sa vie a été belle, consacrée toute entière au règne de Notre-Seigneur, dépensée à son service, à faire connaître et aimer l'Eucharistie. N'est-ce pas là être vraiment prêtre ? N'est-ce pas aussi acquérir un droit particulier aux récompenses éternelles ? Aujourd'hui il voit dans la gloire la Lumière qu'il a adorée ici-bas. Lui-même la contemple non plus sous les voiles cachés de l'Hostie mais

dans sa rayonnante beauté ; c'est devant l'essence de la Divinité qu'il prie et qu'il adore.

Et si en ce moment il n'était pas encore arrivé à son éternel séjour, unissons-nous tous ensemble pour le demander à la divine Miséricorde. C'est le souhait de bonne année que je lui adresse. Qu'il voit la lumière et la lumière divine. *Requiem æternam dona ei Domine. Et lux perpetua luceat ei. Requiescat in pace.*

Ainsi soit-il.



La Vocation Sacerdotale⁽¹⁾

Après la Décision Romaine

- I. Les deux thèses opposées, l'opinion intermédiaire. — II. Les trois points de la décision romaine et les opinions en présence. — III. La décision romaine et la vocation intérieure. — IV. Le caractère dominant de la vocation sacerdotale.

Rome s'est prononcée dans la question de la vocation sacerdotale. La sentence n'a pu manquer d'être accueillie par tous avec une pleine joie et une parfaite docilité. Elle l'aura été avec une satisfaction particulièrement légitime par M. le Chanoine Lahitton, dont le livre l'a provoquée et sort du combat, après des péripéties diverses, avec les honneurs de la guerre. Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

Pour que la décision des Éminentissimes Cardinaux produise tous ses effets de lumière et d'apaisement, il est indispensable qu'on en saisisse l'exacte signification. C'est à dégager cette signification que vise cette modeste étude. Ni au-deçà, ni au-delà : voilà où nous voudrions atteindre.

(1) Nous extrayons cet article de l'excellente revue : "Le recrutement sacerdotal" -- Action Populaire, Reims.

I. — Les deux thèses opposées,

l'opinion intermédiaire

Deux thèses étaient en présence. L'une (1) comporte les points suivants : 1° la vocation est essentiellement intérieure ; 2° elle a pour conséquence de donner droit à l'appel épiscopal ; 3° on peut et on doit la discerner à des signes moralement certains ; 4° l'attrait surnaturel en est le signe décisif et nécessaire ; 5° les enfants ne doivent être mis au séminaire qu'avec une vocation déjà probable. Les points essentiels de la thèse opposée sont les suivants : 1° la vocation est exclusivement extérieure, consistant toute entière dans l'appel épiscopal ; 2° on a donc aucun droit à l'ordination avant l'appel par l'évêque ; 3° supposer la vocation dans le sujet est du modernisme, prétendre l'y discerner est de l'illumination ; 4° l'évêque, pour appeler, n'a pas à tenir compte de l'attrait, mais seulement des aptitudes et de l'intention droite ; 5° pour décider les enfants à vouloir être prêtres, on emploiera soit la persuasion, soit l'autorité, soit l'envoi d'office au séminaire.

Ce n'est ni à l'une ni à l'autre de ces thèses que se sont proprement ralliés la plupart des théologiens qui ont pris part à la controverse. Ils ont suivi une voie intermédiaire, dont le tracé rejoint tantôt un point de droite, tantôt un point de gauche, et, d'autres fois, passe entre deux. C'est particulièrement le cas de ceux qui, — comme dans cette revue, — se sont inspirés des *Exercices* de saint Ignace, dont la doctrine a reçu de l'Eglise une approbation hors de pair et jouit depuis trois siècles et demi de la confiance des maîtres en spiritualité. C'est la

(1) Nous donnons ici cette thèse telle qu'elle nous apparaît résumée dans le livre de M. Lahitton. Dans celui de M. Branchereau nous ne lui trouvons ni ce caractère absolu, ni ces conséquences extrêmes. Le rôle de l'attrait nous y semble exagéré, celui du choix par raison trop peu mis en lumière ; mais on voit bien à divers correctifs que l'attrait n'y est pas considéré comme indispensable ni comme conférant un droit à l'appel épiscopal. Ce n'est point, d'ailleurs, avec toutes ces aggravations formelles que le professeur de Poyanne attribue cette thèse au vénéré Sulpicien : il y en voit quelques-unes *en germe* seulement. Et il s'est défendu (mars 1911) d'avoir voulu étendre sa critique à toute l'école de Saint-Sulpice.

ligne que nous avons suivie nous-même dans nos articles de janvier et de mars; *La vocation sacerdotale d'après saint Ignace*. En voici les points principaux : ils permettront de déterminer exactement nos positions par rapport aux deux thèses extrêmes. Nous disions : 1° la vocation est à la fois interne et externe ; 2° la vocation interne est toujours subordonnée à l'appel par l'évêque, ce qui exclut tout droit proprement dit à l'appel épiscopal ; 3° la vocation interne peut être discernée à des signes suffisamment certains, qui sont : soit un miracle, (cas exceptionnel), soit l'attrait surnaturel prévenant les considérations rationnelles (cas ordinaire chez les jeunes enfants), soit le choix raisonné et sans attrait, mais fondé sur des motifs surnaturels (cas plus ordinaire chez les grands jeunes gens et les hommes faits ; 4° donc l'attrait n'est pas nécessaire, le choix de raison pour motifs surnaturels suffit, les aptitudes, cela va sans dire, étant supposées dans tous les cas ; 5° il est imprudent de mettre les enfants au séminaire malgré eux.

Cette opinion, qui, aux nuances près, se trouve au fond de tous les articles publiés par le *Recrutement Sacerdotal*, coïncide sur trois points avec la thèse de M. Lahitton : ce sont l'absence de droit aux ordres avant l'appel épiscopal, la non-nécessité de l'attrait, la suffisance de l'intention droite. Sur trois points, elle en diverge : ce sont l'existence de la vocation interne, la possibilité de la reconnaître, la mise des enfants au séminaire malgré eux.

II. — Les trois points de la décision romaine et les opinions en présence

Entre les deux thèses, dont elle a "mûrement examiné les arguments," quel a été le jugement de la commission cardinalice? Après avoir déclaré que "le livre de M. Lahitton ne doit aucunement être réprouvé," elle le loue hautement sur trois points. Le premier, c'est qu'on n'a jamais droit à l'ordination antécédemment au libre choix de l'évêque ; le deuxième, que la condition à considérer dans l'ordinand, et qui s'appelle la vocation sacerdotale, ne consiste pas nécessairement et en règle générale dans les aspirations intimes du sujet vers le

sacerdoce ou dans les invites de l'Esprit-Saint ; le troisième, qu'il suffit au contraire, pour légitimer l'appel épiscopal, que l'ordinand ait l'intention droite avec l'idoneité, c'est-à-dire avec les qualités naturelles et surnaturelles de probité et de doctrine qui permettent d'espérer un prêtre à la hauteur de ses obligations (1).

Cette sentence donne l'impression que le docte tribunal a visé avant tout à l'important et au pratique. On reconnaît là l'esprit, éminemment sage du Magistère suprême. Moins soucieuse de distribuer aux plaideurs le tort et le droit que de marquer les limites au-delà desquels une opinion deviendrait une erreur, Rome a discerné parmi les points en litige ceux qui devaient être tenus pour des principes, et les a mis au-dessus de toute contestation. Ce sont, on vient de le voir, l'absence de tout droit à l'ordination antécédemment au libre choix de l'évêque, la non-nécessité de l'attrait, la suffisance de l'intention droite unie aux aptitudes.

Ces principes n'ajoutent rien de nouveau à la doctrine commune des théologiens. Et il est juste de remarquer qu'ils n'ont été contestés par personne, à notre connaissance, au cours de la récente controverse. M. Brancheau, dont le livre a été dénoncé par M. Lahitton comme en étant, soit formellement, soit virtuellement, la contrepartie, n'est pas intervenu dans les débats, laissant à la Providence le soin de juger sa cause. L'accord sur ces points n'est donc pas difficile : il existait.

(A suivre)

(1) *Opus præstantis Viri, Josephi Canonici Lahitton, cui titulus La Vocation Sacerdotale, nullo modo reprobandum esse ;*

Imo qua parte adstruit :

^{1o} *Neminem habere unquam jus ullum ad ordinationem antecedentem ad liberam electionem Episcopi ;*

^{2o} *Conditionem, quæ ex parte Ordinandi debet attendi, quæque Vocatio Sacerdotalis appellatur, nequaquam consistere, saltem necessario et de lege ordinaria, in interna quadam adspiratione subjecti seu invitamentis Spiritus Sancti, ad Sacerdotium ineundum ;*

^{3o} *Sed econtra, nihil plus in Ordinando, ut rite vocetur ab Episcopo, requiri quam rectam intentionem simul cum idoneitate in iis gratiæ et naturæ dotibus reposita et per eam vitæ probitatem ac doctrinæ sufficientiam comprobata, quæ spem fundatam faciant fore ut sacerdotii munera recte obire ejusdemque obligationes sancte servare queat ;*

Esse egregie laudandum.

Petite Croisade eucharistique

DANS LES Maisons d'éducation



TOUS croyons aider tous ceux qui ont à cœur la formation eucharistique de la jeunesse, en leur proposant un moyen d'exercer leur zèle, en vue de répandre de plus en plus chez elle la pratique de la communion fréquente et quotidienne.

Les désirs de Sa Sainteté Pie X sur ce sujet sont connus. Qu'ils "*travaillent de toutes leurs forces,*" dit-il, dans sa lettre adressée aux évêques, le septième document publié dans le court espace de deux ans, dans le but de promouvoir la communion quotidienne. C'est une vraie croisade eucharistique que Pie X a proclamée et qu'il envoie ses prêtres prêcher partout.

Le devoir du prêtre est de mettre à profit toutes les ressources de son zèle pour atteindre ce but.

Au moins six fois le Décret sur la communion quotidienne déclare que tous les fidèles doivent être invités à s'approcher tous les jours du divin Banquet, et cela avec un zèle ardent. Ne dit-il pas, en effet: "*les curés, les confesseurs et les prédicateurs exhorteront fréquemment et avec beaucoup de zèle le peuple chrétien à un usage si pieux et si salutaire.*"

A nous, prêtres, de réaliser ce mot d'ordre de notre Chef Suprême, par tous les moyens mis à notre disposition. Ceci concerne tous les fidèles; mais il faut surtout amener les enfants à Notre-Seigneur.

Le Décret renferme sur ce point une prescription qui n'oblige pas moins que la première. La voici: "*Ceux qui ont la charge des enfants doivent mettre tous leurs soins à les faire approcher très fréquemment de la sainte Table, et si c'est possible, même tous les jours, comme le désirent le Christ Jésus et notre Mère la Sainte Eglise.*"

En général, tous nos enfants sont très bien disposés. Il suffit de demander, pour obtenir beaucoup d'eux. Il y a, dans les âmes des baptisés, une aptitude surnatu-

relle pour accepter la vérité et pour y adhérer. "Beaucoup d'âmes se perdent par notre timidité," écrivait Mgr Gay. A nous donc d'instruire, d'exhorter, de proposer avec ardeur tout moyen de rapprocher les âmes de Jésus.

Les âmes des enfants lui sont si chères et elles acceptent d'ordinaire si facilement de venir à Lui. Ceci s'est vérifié à la lettre et avec un succès qui a dépassé de beaucoup toutes les espérances, dans une maison d'éducation de notre ville, grâce à la mise en œuvre d'un moyen tout ordinaire.

Déjà nous en avons parlé en détail dans le Petit Messager des deux derniers mois. Le résultat obtenu nous porte à croire que ce moyen peut réussir aussi dans toutes les autres maisons d'éducation. C'est pourquoi, nous offrons aujourd'hui ce travail sous forme de feuillet de propagande aux curés, vicaires, chapelains, en un mot, à tous ceux qui s'occupent de la jeunesse. Ce feuillet rédigé d'abord, pour les écoles et couvents de jeunes filles, a été modifié, en partie, et s'adresse maintenant à tous les enfants, sans distinction. (1)

La doctrine est la même pour tous et les conditions de vie sont aussi semblables. Cette méthode, d'ailleurs, n'est qu'une indication. Libre à chacun de l'utiliser en partie ou dans son entier, d'ajouter ou de retrancher à volonté.

Après une lecture attentive de ce feuillet, et par des réponses écrites aux questions, l'enfant est forcé de se rendre compte de ce qu'il ne fait pas et pourtant pourrait faire dans cette pratique, la plus excellente de la vie chrétienne. Et tous se décident à faire davantage. "Que si nous ne pouvons obtenir d'un coup le maximum désiré de communions, dit le P. Lintelò, tout au moins aurons-nous fait la lumière dans les esprits. Si tous ceux qui ont cette mission sont unanimes à s'en acquitter, il est impossible que le résultat ne soit pas aussi prompt que magnifique."

Dans sa Lettre Circulaire annonçant aux prêtres de son diocèse, le 1^{er} congrès Sacerdotal de Montréal pour les 29 et 30 janvier courants, Mgr l'archevêque, dit ces

(1) Voir l'annonce sur la couverture de ce numéro.

paroles : " Il y a lieu de nous demander si notre Congrès International de 1910 a produit tous ses fruits. Ne croyez-vous pas que pour rendre tout à fait durables les fruits de ce Congrès, il couviendrait de le reprendre en sous-œuvre et par partie, et d'essayer de nous pénétrer davantage du véritable esprit des décrets de l'Eglise sur la communion fréquente et sur la première communion des enfants... Que faisons-nous pour répandre dans toutes les classes de fidèles : hommes, jeunes gens, mères de famille, jeunes filles, enfants, l'usage de la communion fréquente. Comment poursuivons-nous l'éducation eucharistique de nos paroisses ? Faisons, nous aussi, de nos paroisses à l'exemple du Bienheureux Curé d'Ars, conclut Sa Grandeur, des paroisses eucharistiques."

Travailler à la diffusion plus grande de la communion fréquente parmi les enfants de nos écoles, c'est précisément reprendre par partie l'œuvre de notre grand congrès de 1910, et appliquer la teneur des décrets sur la communion. Faisons de nos écoles, des écoles eucharistiques où la communion même quotidienne soit en honneur, et pour cela, sachons utiliser toutes les industries d'un zèle ardent et éclairé, sans nous laisser arrêter par le travail et les difficultés.

La Musique sacrée

I. Règles pour les Maîtres, Organistes et Chantres.

(Suite)

7. La Commission romaine de musique sacrée appréciera les divers titres des candidats à l'office de maître-directeur, d'organiste ou de chantre, et quand elle jugera opportun, pourra exiger de chacun un examen qui démontrera leurs capacités artistiques. Si les candidats ne sont pas encore suffisamment familiarisés avec le chant grégorien, ils ne pourront entrer en fonction, si ce n'est provisoirement, jusqu'à ce qu'ils obtiennent le certificat nécessaire d'aptitude.

8. La S. Visite Apostolique établira un registre pour y inscrire les noms des maîtres-directeurs, organistes et chanteurs reconnus capables et aptes à exercer leur art dans les églises de Rome.

9. Les églises et chapelles qui voudraient ouvrir des concours spéciaux pour les fonctions de maître-directeur, d'organiste ou chanteur, devront agir de concert avec la S. Visite Apostolique et la Commission romaine de musique sacrée, suivant les prescriptions du présent Règlement, auquel, par la volonté expresse de Sa Sainteté, seront soumises aussi les basiliques patriarcales, églises, chapelles ou autres sociétés jouissant d'une exemption particulière.

10. Pourront être nommés chapelains-chantres de chœurs seulement ceux qui ont pleine connaissance du chant grégorien, constatée par notre Commission.

11. Dans les communautés religieuses et dans les Instituts, le chant et la musique pourront être réglés par les sujets compétents de l'Institut, s'il y en a, mais toujours conformément aux règlements donnés et d'accord avec la S. Visite Apostolique et la Commission romaine.

12. Les femmes ne peuvent chanter dans les fonctions liturgiques, si ce n'est en tant qu'elles font partie du peuple ou le représentent ; il leur est donc défendu de chanter des tribunes ou des *Cantorie*, soit seules, soit surtout comme partie de la *Maîtrise*. Cependant les religieuses vivant en communauté, et, avec elles, leurs élèves pourront dans leurs propres églises ou oratoires chanter durant les fonctions sacrées conformément aux décrets de la S. Congrégation des Evêques et des Réguliers. Toutefois nous leur défendons absolument le chant en *solo*, et nous désirons que dans les messes et au chant des vêpres on donne la préférence aux mélodies grégoriennes, exécutées si possible par toute la Communauté (1).

13. Les RR. Curés, les Supérieurs des églises et chapelles, comme aussi les Préfets de la musique dans les chapitres doivent parfaitement connaître les prescriptions ecclésiastiques relatives à la musique sacrée, et les faire connaître aux maîtres-directeurs, aux organistes et aux chantres, en imposant et en exigeant l'observation. Ils seront considérés comme directement responsables, soli-

(1) Excellente mesure pour les communautés religieuses de femmes : "*nous leur défendons absolument le chant en solo*" Voilà qui va alarmer plus d'une vanité tout en réjouissant les personnes qui étaient oubliées ou offusquées, et surtout les âmes vraiment pieuses, désireuses d'entendre de vraies prières chantées plutôt que des soupirs et des "tours de force". C'est du même coup aussi bannir la musique frivole, pain quotidien des chanteuses de solos.

Le Cardinal Vicaire engage aussi la Communauté toute entière à participer au chant des messes et des vêpres, et de préférence en mélodies grégoriennes. C'est demander implicitement l'étude de la musique sacrée dans les Communautés religieuses de femmes et dans les pensionnats : or "qui veut la fin veut les moyens." (Voir encore l'art. 27.)

dairement avec le maître-directeur, des transgressions qu'à cet égard l'on aurait à déplorer dans leurs églises (1).

14. Ils ne pourront confier l'exécution de la musique qu'aux maîtres approuvés par l'Autorité ecclésiastique compétente et inscrits sur le registre de la S. Visite Apostolique; ils ne devront pas permettre ou tolérer l'exécution de compositions non approuvées.

15. Ils veilleront à ce que les compositions choisies soient convenablement interprétées par un nombre suffisant de chantres, capables d'une exécution digne de la liturgie et de l'art, et c'est pourquoi les chantres devront se réunir périodiquement pour les répétitions jugées nécessaires. Mais pour cela, il est nécessaire que les maîtres et exécutants soient équitablement rétribués. Par conséquent dans le budget annuel de chaque église, on devra fixer la somme destinée à cette fin, et, pour ce motif aussi, on devra diminuer les dépenses des pompes ou solennités fastueuses.

16. Dans les instructions paroissiales ou autres occasions propices, par eux-mêmes ou par le secours d'orateurs sacrés, ils devront expliquer au peuple les intentions élevées du Saint-Père, en insistant sur la réforme de la musique sacrée, invitant les fidèles à les seconder spécialement en prenant une part active aux fonctions saintes par le chant des parties communes de la Messe solennelle (*Kyrie, Gloria*, etc. —), par le chant de la psalmodie, des hymnes plus connues et des cantiques en langue vulgaire (2).

17. Dans ce but, que les RR. Curés, Recteurs et Supérieurs, spécialement des églises principales, mettent tout leur zèle, en se servant de l'aide d'une personne compétente et capable, à fonder leur *Schola cantorum* particulière. Que les Congrégations, les Confraternités et les Sociétés catholiques de Rome, les écoles popu-

(1) Comme on le voit, Messieurs les curés et tous ceux qui ont autorité dans une église ne peuvent se contenter de laisser leurs subordonnés faire à leur guise en matière de musique sacrée. Ils peuvent ne savoir ni toucher l'orgue comme l'organiste, ni chanter comme le clerc, mais ils doivent, au besoin, savoir leur rappeler les prescriptions ecclésiastiques. Pour connaître celles-ci, il faut les étudier. *Nemo dat quod non habet!* N. D. L. R.

(2) N'insistons pas: il n'est que trop vrai qu'un curé avisé et prudent peut profiter souvent de ses sermons pour dire un mot de la musique sacrée à ses paroissiens. Ceux-ci sont moins hostiles qu'on le croit à la bonne musique d'église; il suffit de les éclairer. N'est-ce pas encore au clergé qu'incombe ce rôle? Aux curés pour les paroisses; aux Directeurs pour les collèges; aux Aumôniers pour les couvents et les pensionnats?

lares, les patronages, etc., s'emploient à promouvoir efficacement l'instruction de leurs membres dans le chant sacré populaire; enfin que la Direction diocésaine et chacune des Directions paroissiales agissent dans le même sens, faisant en sorte que cette noble entreprise soit accueillie par les diverses Associations et établie dans leurs statuts. En même temps que les Congrégations et les Instituts d'éducation de femmes l'acceptent comme leur œuvre propre, afin que les filles et les garçons, prenant part aux fonctions sacrées, chantent eux aussi la partie qui regarde le peuple, servant d'exemple et d'encouragement au reste des fidèles.

18. Pour éviter les excès et abus de quelque genre que ce soit dans les mélodies et dans les chants populaires, tous devront agir, et toujours, conformément aux directions et sous la surveillance de notre Commission romaine de musique sacrée, aidée par l'appui de l'Association italienne de Sainte Cécile.

(*A suivre.*)



MESSE ANNUELLE

Pour les Associés défunts.

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de 400 à 800 de vouloir bien célébrer durant le mois la messe prescrite pour les Associés défunts (Messe privilégiée par Rescrit du 8 février 1905).

... SOMMAIRE ...

L'Apostolat de la Communion. — Triduum sur la Ste-Communion: Instruction de clôture: Nous communierons. — Congrès Eucharistiques. — Sujet d'adoration: Jésus au T. S. Sacrement. — Hommage Episcopal à la mémoire du T. R. P. Estèvenon. — La Vocation Sacerdotale: après la décision Romaine. — Petite Croisade Eucharistique. — La musique Sacrée (*suite*).

Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Montréal.



DEFUNTS

Rév. Moïse Manville du diocèse de Valleyfield, membre de l'œuvre depuis 1905.

Rév. Fulgence Biron du diocèse de Rimouski, membre de l'œuvre depuis 1908.

Rév. D. H. Michaud de Lewiston, Maine, membre de l'œuvre depuis 1892.

L'ACTION EUCHARISTIQUE

REVUE D'ETUDES PRATIQUES

SUR

Les Décrets Eucharistiques de Pie X.

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

Abonnements ; 2 francs par an

On s'abonne à

l'imprimerie de Montligeon (Orne, France).

Triduums et Prédications Eucharistiques

Triduum Eucharistique — Instructions sur la Communion quotidienne, d'après les décrets de Sa Sainteté Pie X, par le Père Jules Lintelo, S. F., 2ème édition, volume in-8 de 180 pages.

Dans ce nouvel ouvrage, le R. P. Lintelo n'a voulu écrire, ni une dissertation théologique, ni un traité pour les prêtres, mais un manuel destiné à leur faciliter l'exposé qu'ils doivent faire au peuple chrétien durant le Triduum annuel institué par S.S. Pie X, de la doctrine puisée dans les traités. L'auteur propose la matière à prêcher, non les développements oratoires; son ouvrage est essentiellement pratique et sera d'une utilité précieuse à tous les prêtres qui ont le désir de favoriser dans leur paroisse le mouvement de la Communion fréquente, selon le vœu réitéré du Souverain Pontife.

No 298. — Prix : franco 35 cts.

BUREAU des ŒUVRES EUCHARISTIQUES,

368 Avenue MONT-ROYAL Est, MONTREAL.

Vient de paraître.

TRACT DE PROPAGANDE

offert aux éducateurs de la jeunesse.

Feuillet de 4 pages intitulé :

Petite Croisade Eucharistique

Pour aider à la diffusion de la communion quotidienne dans
les écoles, couvents et maisons d'éducation
en général.

Voici en résumé les idées qui y sont contenues :

La 1^{ère} page donne un sujet de sérieux examen sur la communion quotidienne, profitable à toutes les catégories de personnes. Viennent en second lieu des réflexions pratiques pour les étudiants, externes et pensionnaires. La 3^{ème} page offre une série de 17 questions, pour externes et pensionnaires, en vue de les forcer à se rendre compte par les réponses qu'ils y donneront, de ce qu'ils ne font pas et pourraient faire dans cette pratique de la communion, la plus excellente de la vie chrétienne. Enfin, pour faciliter l'usage pratique de cette méthode, est indiqué comment l'utiliser, avec un fait d'expérience des plus consolants à l'appui.

Ce petit tract nous semble propre à susciter un beau mouvement des jeunes vers la Sainte Table et nous le recommandons, pour la réalisation des plus chers désirs de Notre Seigneur au Saint Sacrement et de Sa Sainteté Pie X, à tous ceux qui ont à cœur la formation eucharistique des enfants.

PRIX :

No. 340— le cent 25c., les cinq cents \$1.00, le mille \$2.00,

BUREAU des OEUVRES EUCHARISTIQUES.
368 Ave. Mont-Royal Est. MONTREAL.